



**Atelier régional sur la valorisation des plantes médicinales et
aromatiques dans les pays du Maghreb
Alger, Algérie, 8 – 10 Décembre 2015**

Recommandations

A l'ouverture de la table ronde, Mr. Assaf Nabil, représentant de la FAO en Algérie, a insisté sur le mode opératoire à mettre en œuvre pour concrétiser toutes les recommandations des ateliers. Il indique que la FAO pourra aider à la concrétisation de ces objectifs après la mise en œuvre de requêtes officielles des pays participants.

Les débats lors de la table ronde ont commencé par une synthèse des délégués de chaque pays (Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie), qui ont exprimé les priorités, les enjeux et les modes opératoires à prendre en charge.

La présente synthèse résume l'essentiel des recommandations émises.

Les intervenants insistent sur les points suivants :

- ❖ Gestion durable des PAM spontanées avec notamment leur intégration dans les plans d'aménagement forestiers tout en limitant la surexploitation.
- ❖ Renforcer la domestication des espèces PAM d'intérêt économique compte tenu de la valeur ajoutée qui en découlera.
- ❖ Améliorer le cadre institutionnel pour développer une véritable stratégie en matière de commerce national, régional et international.
- ❖ Pour ce faire, travailler en concertation sur les chaînes de valeur.
- ❖ Les participants insistent sur le montage et/ou le renforcement d'une filière PAM impliquant tous les acteurs : recherche, gestionnaires forestiers, agriculteurs, associations Agro-industriels, pharmaciens, médecins, etc....
- ❖ En ce qui concerne les axes prioritaires à court terme, les points suivants sont à prendre en charge :
 - Elaboration de monographies actualisées,
 - Inventorier, par une mise à jour, les zones écologiques potentielles,

- Développer la domestication pour les espèces considérées comme prioritaires ou principales.
- ❖ Ces points devraient faire l'objet d'une concertation entre les pays Maghrébins pour améliorer l'état des connaissances et assurer une meilleure convergence vers des objectifs arrêtés en commun.
- ❖ Les participants insistent sur la mise en place d'une nomenclature des PAM à l'échelle régionale incluant les différentes dénominations vernaculaires.
- ❖ Intégrer les PAM dans les politiques de préservation de la biodiversité.
- ❖ Pour ce faire, veiller à la mise en place de parcelles conservatoires in situ et procéder à des échanges de matériel végétal entre pays partenaires.
- ❖ Par ailleurs, le retour à l'utilisation de produits naturels (Bio) doit être renforcé pour la filière PAM dans nos pays d'abord.
- ❖ A cet effet, l'herboristerie doit être encouragée et mise à niveau.
- ❖ Par ailleurs, des formations seront assurées pour une collecte raisonnable des espèces spontanées en adoptant un cahier des charges et un mode d'exploitation permettant d'assurer la pérennité de ces ressources.
- ❖ Travailler de concert avec les agro-industriels pour améliorer les techniques de conditionnement et d'extraction et tout autre moyen permettant d'accroître la valeur ajoutée à l'export.
- ❖ Les participants insistent sur l'échange d'expériences et les collaborations à mettre en place au niveau maghrébin pour développer la filière PAM en tenant compte des spécificités de chaque pays. Dans ce cadre, ils souhaitent un appui de la FAO ou d'autres organisations multilatérales pour poursuivre les concertations extrêmement bénéfiques qui ont caractérisé cet atelier.

